

## DÉLIBÉRATION

### SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2019

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 29  
Pouvoirs : 8  
Votants : 37

Date de convocation du Conseil communautaire :  
Le 22/01/2019

Le 28 janvier 2019, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Yves DUMOULIN, Michel DUROUSSIN (Remplaçant Brigitte COULON), Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (Remplaçante Raymond MOUSSY) Martial THEVENET, Dominique VIAL.

Absents excusés : Hubert BONNET (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Brigitte COULON (remplacée par Michel DUROUSSIN), Pascal CUNY (Pouvoir Martial THEVENET), Dominique DESFORGES (Pouvoir Béatrice GUERIN), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Christian BAISE), Raymond MOUSSY (Remplacé par Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Michel RAYMOND (Pouvoir Isabelle ACHARD), Claude TRASSARD (Pouvoir Marc PECHOUX), Frédéric VALLOS (Pouvoir Françoise DUVILLARD).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars sur Formans), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Nathalie BARDE.

#### **OBJET : CULTURE-PATRIMOINE – Mise à disposition de fonds patrimoniaux**

Mme Marie Jeanne BEGUET, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, rappelle que la Communauté de communes s'est fortement engagée dans la valorisation de son patrimoine à travers le label Pays d'art et d'histoire, étendu en 2018 à l'ensemble des 19 communes de la CCDSV. Par ailleurs, la Communauté de communes accueille depuis 2013 deux lieux de valorisation patrimoniale au sein de l'espace culturel intercommunal La Passerelle : une apothicairerie, mise à disposition par le centre hospitalier de Trévoux, et un fonds ancien, mis à disposition par la Ville de Trévoux.

Dans ce contexte de valorisation patrimoniale, la Communauté de communes a reçu la proposition d'une mise à disposition de deux nouveaux fonds :

- Fonds numéro 1 : 160 exemplaires des « Mémoires pour la science et les beaux-arts », dits « Journal de Trévoux » ;
- Fonds numéro 2 : 66 objets liés à l'activité de pharmacie.

Le montant de ces fonds est estimé à 8 000 euros pour les documents écrits et 2 000 euros pour les objets de pharmacie.

Le déposant est motivé par le souhait de contribuer à la valorisation du patrimoine du territoire, et par la possibilité pour le public de venir consulter ces ouvrages et découvrir ces objets.

En contrepartie de cette mise à disposition, la Communauté de communes, dépositaire des fonds, s'engage à assurer les objets, à les conserver de bonnes conditions, et à mettre en place des actions de valorisation en direction des publics.

Le projet de convention est joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la mise à disposition des deux fonds ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président à signer la convention correspondante.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 28/01/2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 4 FEV. 2019**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20190128-2019C02-CP

Affichage le :

**- 4 FEV. 2019**

**Le Président,  
Bernard GRISON**

